

	Protocole lutte contre le -COVID-19 MENAGE	Date de création : 14 Juin 2020
		Date de révision : 30 Juin 2021
		N° de révision : Valable jusqu'à nouvel ordre

LE RELAIS DU MOULIN NEUF S'ENGAGE À RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES... ET LE PROUVE :

Les 9 points clés :

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LE BATIMENT PRINCIPAL (Salles de restaurant, accueil, salon...)

1) Accueil clients :

Bienvenue dans votre chambre ou dans votre gîte.

Dans la majorité des cas, un délai de 48h est appliqué entre chaque location. En cas d'impossibilité, ce délai est ramené à 6h, ce qui est le minimum demandé.

2) Nettoyage des chambres

Un protocole sanitaire complet a été revu avec la société de ménage qui officie au Relais depuis plus de 20 ans pour tenir compte des spécificités actuelles et comprend notamment (mais pas que) l'utilisation de nouveaux produits désinfectants, une procédure renforcée des zones sensibles, comme les interrupteurs, la télécommande, les poignées de portes.

Le temps des ménages a été doublé afin de prendre le temps et respecter les protocoles.

Le personnel a été formé et sensibilisé aux mesures spécifiques liées au COVID 19.

3) Linge de lit :

Le Relais du Moulin neuf sous traite le blanchissage du linge à un ESAT qui a fourni ses protocoles ainsi que les fiches techniques des produits bactéricides et virucides utilisés. Ainsi nous sommes en mesure de changer l'intégralité du linge de lit. Dans le respect de notre engagement Chouette Nature, aucune utilisation de linges à usage unique

4) Pendant votre séjour

Pas de changement ! c'est le personnel qui s'adapte.

Aucun ménage ne sera effectué durant votre séjour (mesures liées au COVID 19).

Le linge de toilette sera changé le Mercredi soir. Une de nos serveuses vous attend à la lingerie des Chênes de 18h30 à 19h30 pour récupérer vos serviettes sales et vous donner le propre.

Si vous restez 15 jours consécutifs, possibilité de changement de draps et de serviettes le samedi matin à partir de 10h00 à la lingerie des Sapins.

A votre disposition dans les kitchenettes : balai, produit d'entretien, spray désinfectant.

5) Le jour de votre départ .

Afin de nous laisser le temps de respecter le protocole sanitaire, les chambres devront être impérativement libérées pour 9h00.

C'est comme à l'hôtel ! Vous ne défaites rien. La société de ménage s'en occupe... Le linge sera ensuite convoyé à l'ESAT.

Vous déposez vos clés dans la boîte à clé sous la tonnelle de l'entrée. Votre caution sera détruite ou renvoyée après vérification de la chambre.

6) Aération :

Le Relais du Moulin Neuf bénéficie de grands espaces et de vastes locaux. Ainsi, les parties communes

restent largement aérées. Toutes vos chambres disposent de portes donnant sur les terrasses. Nous vous invitons à les laisser ouvertes, notamment la nuit pour laisser entrer le frais.

7) Les parties communes

Une attente particulière sera portée sur la désinfection des parties fréquemment touchées : poignées de portes. Les portes d'accès à l'extérieur seront ouvertes pour éviter au maximum tout contact sur les poignées. Un planning de passage sera mis en place dans les WC communs pour vous garantir un nettoyage régulier.

8) Entretien du linge et des tenues

Le linge de lit, serviettes de toilette seront lavés par l'ESAT avec un cycle de lavage à 60°C minimum. Les tenues des personnels seront lavées aussi souvent que nécessaire.

9) Les chariots ménage :

Vous allez les croiser au détour d'un chemin, attendant sagement son propriétaire. Un chariot = un salarié de la société de ménage. En permanence sur le chariot, masques, lingettes désinfectantes, spray désinfectant, gel hydro-alcoolique.